



Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	de Broux Pierre-Olivier ; Thiebaut Christophe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Le cours se subdivise en trois parties :</p> <p>1. Les fonctions juridiques de l'action économique publique en économie de marché ; ' Aspects de régulation ' Aspects de production</p> <p>2. Les organes belges (fédéraux, fédérés et locaux) ainsi qu'européens compétents en termes de régulation, de contrôle, d'incitation et d'intervention publique dans le champ de l'économie ; ' Pouvoirs locaux ' Etat, Communautés, Régions ' Union européenne</p> <p>3. Les actes juridiques unilatéraux et contractuels supportant l'action du secteur public dans le domaine économique ' L'action unilatérale (actes de portée générale et individuelle) ' L'action contractuelle (actes de portée générale et individuelle)</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <p>' de comprendre comment tantôt les pouvoirs publics influencent la prise de décision économique, tantôt apparaissent comme des acteurs économiques et tantôt encore, se trouvent eux-mêmes influencés par la prise de décision économique ou par les méthodes privées de gouvernance voire transfèrent au secteur privé des activités traditionnellement exercées par le secteur public</p> <p>1 ' d'analyser les conséquences de la multiplication des acteurs de cette mutation : diversification des acteurs internes (Etats, régions, communautés, parastataux) et entrée en jeu d'acteurs non'étatiques (OMC, Union européenne, opérateurs économiques multinationaux, régulateurs autonomes de l'internet, etc.) ;</p> <p>' de connaître les principales règles juridiques applicables en la matière.</p> <p>----- La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen oral.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral.
Bibliographie	' BOCKEN, H. (2001), Introduction to Belgian law, Bruxelles, Kluwer/Bruylant. ' BROUHNS G. (2003), Introduction au Droit public belge et européen de l'économie, Bruxelles, Larcier.
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en administration publique (horaire décalé)	APHM2M	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)	SPHM2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)	SPHM2M1	5		